

D'une rémunération qui varie entre 7 et 8%

AOM Invest émettra incessamment un titre sukuk

Synthèse Z.R.

Le premier titre participatif assimilé à des "Sukuks" de la finance islamique sera émis «incessamment» par la société AOM Invest, a indiqué avant-hier son P-dg Hichem Attar, qui compte émettre 2,5 millions de titres d'une valeur nominale de 1 000 DA/titre. Il a indiqué que le but de ce nouveau produit est de «financer les projets touristiques en difficulté». Lors d'une audition accordée par les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'Industrie, du Commerce et de

la Planification de l'APN, le Pdg de AOM Invest a considéré l'émission de ces titres comme une manière de lever des fonds pour remédier au déficit en matière de financement du secteur du tourisme. Ajoutant que ces titres, d'une rémunération qui varie entre 7 et 8%, contribueront à capter l'agent qui circule dans l'informel, estimant sa valeur «à près de 50 milliards de dollars». Par ailleurs, le même responsable a évoqué quelques contraintes administratives, notamment la signature avec l'intermédiaire en opération de Bourse (IOB), révélant que les négociations sont en cours avec

les responsables de la Cnep Banque pour conclure le contrat d'intermédiation en Bourse et pouvoir émettre les titres en question. Le responsable a souligné que sa société a rempli les deux obligations réglementaires, à savoir l'obtention du visa de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob) en juillet 2020, ainsi que la certification du Haut conseil islamique attestant que ces titres sont conformes à la Charia, obtenue en septembre dernier. La société souhaite, selon Hichem Attar, que le ministère des

Finances parraine cette opération qualifiée «d'intérêt public» et qui servira, a-t-il estimé, de modèle d'affaire pour d'autres projets et d'autres émissions. Ainsi, l'accompagnement du ministère assurerait le succès de cette opération, a indiqué le M. Attar. D'autant plus que plusieurs établissements financiers et de banques seraient «ouverts», selon lui, à ce type de financement et «n'attendent que l'émission de ces titres pour y souscrire». Il a, en outre, cité les partenaires de sa société, en l'occurrence la Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Fonds d'Investisse-

ment Djazair Istithmar, Alliance Assurances, ainsi que l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT) A noter que la société AOM Invest spa, est la seule PME cotée en Bourse en Algérie. Ce groupe d'investissement et de placements financiers, à capital mixte public-privé, est spécialisé dans les études de destinations touristiques d'excellence et le développement et l'exploitation de projets touristiques à vocation thermique. Elle a procédé, dernièrement, à l'augmentation de son capital social par émission d'actions nouvelles pour un montant de 56 millions de dinars.